

# PLAN CLIMAT

## MRC D'ABITIBI

Nos communautés sont de plus en plus touchées par des événements climatiques extrêmes comme les tempêtes, les inondations et les feux de forêt. Ces phénomènes affectent nos infrastructures, notre économie et notre qualité de vie.

Le *Plan climat* vise à préparer notre territoire aux impacts des changements climatiques et à réduire notre empreinte carbone. Il propose des actions concrètes pour protéger nos milieux de vie et nos services essentiels.

La MRC d'Abitibi s'engage dans cette démarche pour assurer la sécurité des citoyens, préserver nos infrastructures et soutenir une économie locale résiliente face aux aléas climatiques. Cette mobilisation vise à construire un avenir plus durable pour tous.

## VISION

« La MRC d'Abitibi, mobilisée dans la lutte contre les changements climatiques, aspire à rassembler les acteurs municipaux et l'ensemble de la communauté autour d'une vision claire. Ensemble, nous mettrons en œuvre des solutions concrètes et audacieuses pour réduire significativement les émissions de GES, garantissant un avenir durable et pérenne pour notre territoire. »

« Renforcer la capacité des infrastructures essentielles à faire face aux inondations pour maintenir les services et assurer la sécurité de la population.

Mieux préparer les communautés aux feux de forêt.

Adapter la gestion des routes, des bâtiments et des infrastructures aux conditions hivernales changeantes afin de réduire les dommages et assurer la sécurité de la population. »



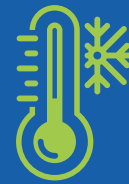
# LES PRINCIPAUX RISQUES CLIMATIQUES DE LA MRC D'ABITIBI SONT



**INONDATION**



**FEU DE FORÊT ET QUALITÉ DE  
L'AIR IMPACTÉE PAR LA FUMÉE**



**HIVER CHANGEANT :**

- GEL-DÉGEL;
- HIVER PLUS COURT;
- PLUIE HIVERNALE.



**PLUIE  
INTENSE**



**AUTRES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES :**

- VENTS VIOLENTS;
- VAGUE DE CHALEUR;
- SÉCHERESSE.

## PROJECTIONS CLIMATIQUES

DANS LA MRC D'ABITIBI POUR L'HORIZON 2071-2100\*



Cycle de gel et dégel  
en hiver en hausse de

**100%**



Période de gel  
diminuant de

**32 jours**



Le nombre de nuits avec une  
température en dessous de  
-25 degrés passera de

**23 à 3 nuits**



Le nombre de jours avec une  
température supérieure à 30  
degrés passera de

**3 à 20 jours**



Changement des précipitations :

**Plus intenses, plus longues, plus fréquentes.**

### HAUSSE DES PRÉCIPITATIONS LIQUIDES D'ICI 2100 :

**+ 24%**  
à l'automne

**+ 44%**  
au printemps

**+ 158%**  
à l'hiver

**+ 0%**  
à l'été



**À RETENIR :**

*Pas de changement dans  
les pluies l'été, mais été  
plus chaud, donc plus de  
sécheresse.*

\* Selon le scénario modéré (SSP 3-7.0 pour l'horizon 2071-2100)

# LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES **AURONT DES IMPACTS** SUR LES SYSTÈMES SUIVANTS :

## **LES MILIEUX NATURELS**

**Les milieux humides et hydriques, les forêts, l'eau potable et les bandes riveraines :**

- Érosion des berges;
- Mortalité accrue des arbres : Parasites, ravageurs, sécheresse et feux de forêt;
- Diminution de la quantité et qualité de l'eau potable.

## **LES SERVICES MUNICIPAUX**

**Le déneigement, les travaux publics, la sécurité publique, le traitement des eaux pluviales et usées, l'entretien des espaces récréatifs estivaux et hivernaux :**

- Coûts liés aux événements climatiques;
- Difficulté à assurer certains services;
- Diminution des activités hivernales.

## **LA POPULATION**

**La qualité de vie et la sécurité des personnes en milieu urbain et rural et des travailleurs municipaux :**

- Isolement des populations;
- Impacts psychologiques;
- Coûts liés aux événements climatiques.

## **LES INFRASTRUCTURES**

**Le réseau routier, les bâtiments municipaux et communautaires :**

- Inondations d'infrastructures;
- Dommages aux routes et bâtiments.

## **L'ÉCONOMIE**

**La foresterie, l'agriculture ainsi que certains emplois :**

- Perturbations dans les activités économiques.

# LES PRINCIPAUX **SECTEURS** VISÉS PAR LE PLAN CLIMAT



## **GESTION DE L'EAU ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Assurer l'approvisionnement en eau en quantité et qualité pour la population et diminuer l'empreinte carbone de la gestion des matières résiduelles.

## **BÂTIMENTS ADAPTÉS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Façonner des espaces bâtis prêts à affronter demain, tout en réduisant leur empreinte carbone.



## **MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES**

Maintenir un réseau efficace et résilient tout en favorisant des modes de déplacement moins émetteurs.

## **VITALITÉ ÉCONOMIQUE**

Stimuler une économie dynamique, résiliente et capable de prospérer dans le contexte des changements climatiques.



## **MILIEUX DE VIE ET NATURE**

Valoriser les solutions nature afin de préserver les écosystèmes et créer des milieux de vie agréables.

## **GOVERNANCE ET SENSIBILISATION**

Mobiliser citoyens et organisations municipales afin de bâtir une culture d'action climatique audacieuse et durable.



# SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

## PORTRAIT - MRC D'ABITIBI

- 15 municipalités et 2 territoires non-organisé (TNO)
- Population : 24 492 hab. (tiré de Réseau Environnement, 2025)
- Superficie totale : 7 937 km<sup>2</sup>

Dans le cadre de l'élaboration de son plan climat, la MRC d'Abitibi a dressé un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour **les volets collectif et corporatif**.

L'**inventaire corporatif** fait état des émissions de GES en provenance des activités municipales, à savoir les bâtiments municipaux et autres installations municipales, le parc d'équipement motorisé incluant les activités en sous-traitance (déneigement, transport de matières résiduelles), et le traitement des eaux usées.

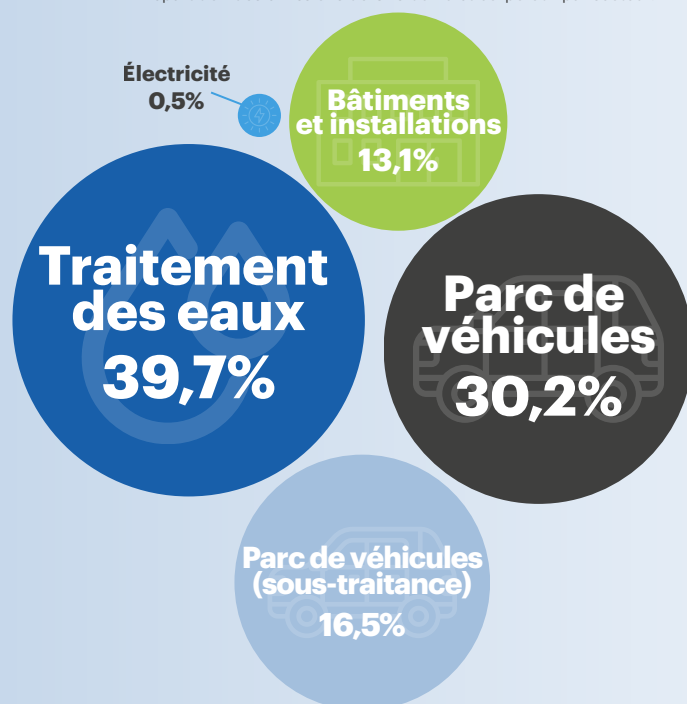
## ÉMISSIONS DE GES - VOLET CORPORATIF

Pour l'année 2023, les émissions de GES corporatifs des organisations municipales dans la MRC s'élèvent à **4 461,8 tCO<sub>2</sub>eq**, soit environ **182 kgCO<sub>2</sub>eq/habitant**.<sup>1</sup>

## FAITS SAILLANTS

- Cela équivaut à 1 901 065 litres d'essence ou encore 17 530 900 km en camionnette.<sup>2</sup>
- Soit l'énergie consommée annuellement par 1 045 ménages.<sup>2</sup>
- Les émissions du parc de véhicules proviennent majoritairement des activités de travaux publics, de la collecte des matières résiduelles et d'entretien de la voirie.
- **59%** des bâtiments du territoire sont connectés à un système de traitement des eaux usées.
- **Le gaz naturel** génère les émissions principales pour le chauffage des bâtiments, suivi par le propane et le mazout.

Répartition des émissions de GES du volet corporatif par secteur.<sup>1</sup>



### Références :

<sup>1</sup> Réseau Environnement. 2025. Guide de démarrage de l'action climatique municipale. MRC d'Abitibi. Août 2025.

<sup>2</sup> Calculateur des équivalences des émissions de gaz à effet de serre | Ressources naturelles Canada.

# SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE (SUITE)

Les émissions reliées au volet collectif incluent les activités qui s'étendent sur l'ensemble du territoire municipal. Il comprend les émissions de GES des bâtiments présents sur le territoire, du transport et de la gestion des matières résiduelles de la collectivité.

## ÉMISSIONS DE GES - VOLET COLLECTIF

Pour l'année 2023, les émissions de la collectivité sur le territoire de la MRC s'élèvent à **257 671 tCO<sub>2</sub>eq**, soit environ **10,5 tCO<sub>2</sub>eq/habitant**.<sup>1</sup>

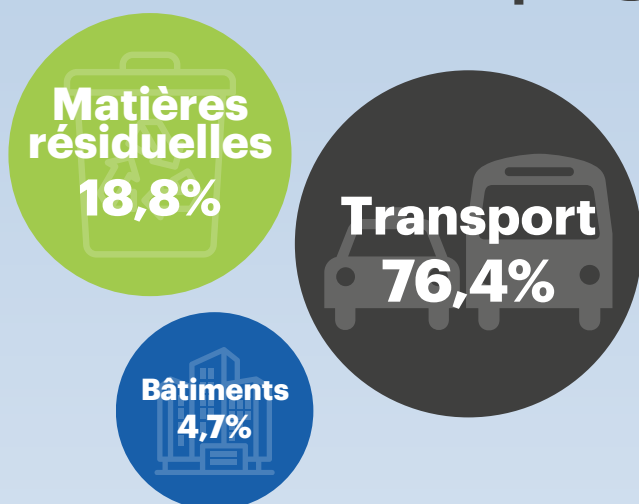
**257 671 tCO<sub>2</sub>eq**  $\approx$  **25 263 x le tour du monde** en camionnette<sup>2</sup>

ou

**41 340 km/hab.** parcourus

ou

**60 344 x** la consommation énergétique annuelle d'un ménage<sup>2</sup>.



## FAITS SAILLANTS

- Les émissions issues du transport représentent la plus importante source d'émissions de la collectivité. Les véhicules hors-route contribuent à 32,5% des émissions totales, suivi des véhicules légers (26,8%).<sup>1</sup>
- Les matières résiduelles générées sur le territoire sont éliminées dans un lieu d'enfouissement sans dispositif de captage et de destruction des biogaz. Une plateforme de compostage permet de traiter les matières organiques<sup>1</sup>.
- Les émissions en provenance de la consommation d'énergie des habitations sont dominées par le mazout suivi par le bois de chauffage. Pour les commerces et institutions, les émissions proviennent majoritairement du gaz naturel suivi par le mazout<sup>1</sup>.

### Références :

<sup>1</sup> MNP. 2025. Inventaire 2023 des émissions de gaz à effet de serre de la MRC d'Abitibi. Juillet 2025.

<sup>2</sup> Calculateur des équivalences des émissions de gaz à effet de serre | Ressources naturelles Canada